



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



Dernière ligne droite avant les nouveaux CLS



Lundi, un séminaire a réuni les responsables et élus en charge des contrats locaux de santé autour de l'ARS, de la préfecture, de la CTG et du rectorat, à la mairie de Rémire-Montjoly. Les nouveaux contrats seront signés en fin d'année, pour cinq ans. Ils permettront de toucher des quartiers au-delà des seuls quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville, et pourront être davantage centrés sur l'offre de soins.

Les contrats locaux de santé (CLS) nouvelle version vont bientôt arriver. Ils devraient être signés en fin d'année, pour cinq ans. Un CLS peut être qualifié de volet santé d'un contrat de ville. Tandis qu'un contrat de ville fixe le cadre des politiques de la ville et des politiques menées dans les quartiers prioritaires entre une mairie, la préfecture et d'autres partenaires, les CLS unissent les mairies à l'Agence régionale de santé, avec comme objectif de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

« Ces documents étaient jusqu'à présent très ancrés dans la prévention et la promotion de la santé. Leurs thématiques vont s'élargir, notamment à l'offre de soins, explique Anne Cariou, directrice des territoires et de la stratégie à l'ARS. Ils permettront également de mener des actions au-delà des seuls quartiers prioritaires. »

La Guyane compte quatre contrats locaux de santé, à Cayenne, Matoury, Saint-Laurent-du-Maroni et Macouria. Les travaux sont très avancés pour la création du premier contrat local de santé intercommunal (CLSI). Il verra le jour à la rentrée sur le territoire de la communauté de communes des Savanes (CCDS), couvrant Kourou, Sinnamary, Iracoubo et Saint-Elie. La mairie de Rémire-Montjoly, qui a accueilli lundi le premier séminaire des CLS, a recruté une coordinatrice pour commencer à travailler sur le sien, en la personne de Christy Bergein-Hélène. Son objectif est de

signer son CLS l'an prochain. La mairie de Maripasoula, pour sa part, a adressé une lettre d'intention à l'ARS.

Le séminaire de lundi a permis à l'ARS de présenter les évolutions des prochains contrats locaux de santé. L'Agence travaille également à renforcer les coordinateurs des CLS avec des médiateurs en santé.

S'agissant de la possibilité, dans le CLS 2025-2030, d'intervenir au-delà des seuls quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville, la commune de Macouria a d'ores et déjà fait connaître son souhait de couvrir tout son territoire. Saint-Laurent-du-Maroni, pour sa part, s'est fixé comme ambition d'atteindre les écarts les plus éloignés du centre-ville. Sur le territoire des Savanes, dont le CLS intercommunal pourrait être signé à la rentrée, l'objectif sera d'adapter cet outil principalement déployé dans des grandes villes à des communes plus rurales comme Sinnamary, Iracoubo et Saint-Elie. Quentin Drouaud, coordinateur du CLS de Cayenne, s'est pour sa part dit intéressé par le recueil de données à l'échelle des quartiers de la ville. L'accent sera également mis sur l'amélioration de la coordination des acteurs, de l'observation du territoire et des outils de pilotage.

Pour les coordinateurs des CLS, ce premier séminaire doit également encourager à se rencontrer plus régulièrement afin de partager leurs expériences et leurs outils.

CLS : ce qu'ils en disent



Les coordinateurs des contrats locaux de santé ont été interrogés, lundi, sur leur manière de définir cet outil en une phrase.

Karine Grâce-Etienne, Macouria : « C'est une véritable opportunité pour le territoire, le CLS est très agile. On attire les projets plus facilement en ayant un CLS au sein de sa collectivité. »

Quentin Drouaud, Cayenne : « Le CLS est l'outil permettant de faire le lien entre les besoins de la population et l'application des politiques de santé publique à l'échelle locale tout en tenant compte des capacités opérationnelles. »

Lucile Bertaux, Saint-Laurent-du-Maroni : « Le diagnostic nous permet de voir les besoins par quartier et de déployer des actions appropriées et de réajuster. La contractualisation sur 5 ans permet de faire évoluer le dispositif d'année en année. C'est la première fois que nous sommes réunies à l'échelle de la Guyane et c'est l'occasion de monter collectivement en compétence, sans laisser de monde derrière. »

Christiane Pedie, Savanes « C'est vraiment un outil conçu pour répondre aux besoins de la population. Si des actions fonctionnent sur un territoire, on peut avoir envie de les dupliquer ailleurs. Mais, si elles ne répondent pas aux besoins de la population, on aura aucun résultat concret. Le CLS permet vraiment d'apporter des réponses concrètes. »

Léonne Agelas, Matoury : « C'est un dispositif d'aide à la prise de décision qui permet de travailler pour l'autre, avec l'autre et au moyen de l'autre. »

EN BREF

♦ Guyane santé lance sa filière gériatrique « Guyane senior »



Dans un communiqué, le groupe Guyane santé annonce la création d'une nouvelle filière gériatrique, portée par l'hôpital privé Saint-Adrien. « Ce projet structurant marque une avancée majeure dans la prise en charge du vieillissement en Guyane, en proposant un parcours innovant coordonné, lisible et adapté aux besoins des personnes âgées », écrit Guyane santé.

Dès ce mois de juillet, cette filière proposera « une prise en charge globale des patients de plus de 65 ans. Elle s'articulera autour de trois leviers :

- L'ouverture de consultations spécialisées en gériatrie ;
- Le développement d'un hôpital de jour (HDJ) destiné à la réalisation de bilans et à l'accompagnement des fragilités ;
- Et la mise en place d'un accompagnement renforcé des aidants et des familles.

Le but est d'« accompagner les personnes âgées à chaque étape de leur parcours de santé : de la prévention à la réadaptation, en passant par l'hospitalisation et le retour à domicile ».

La filière Guyane senior s'adresse particulièrement « aux patients en situation de fragilité, qu'elle soit physique, cognitive, sociale ou nutritionnelle, mais aussi à ceux souffrant de pathologies chroniques décompensées ou nécessitant une rééducation spécifique. Elle vise à prévenir la perte d'autonomie, réduire les hospitalisations évitables grâce à une meilleure coordination des acteurs de santé, et favoriser le maintien à domicile en garantissant une qualité de vie optimale », précise le groupe.

Le dispositif comprendra

- Une unité de médecine gériatrique ;
- Des soins médicaux et de réadaptation (SMR) ;
- Un HDJ gériatrique ;
- Des consultations mémoire et pluridisciplinaires.

En parallèle, Guyane santé annonce plus projets pour enrichir cette démarche :

- Un jardin thérapeutique ;
- Un programme d'hydratation individualisée ;
- Le projet pilote « Le repas des sens ». Ce repas mensuel aura pour objectif de stimuler l'appétit par les sons, les odeurs, les décors et les souvenirs, dans le but de lutter contre la dénutrition.

♦ Webinaire de présentation du DU Prévention et promotion de la santé le 10 juillet



Le 10 juillet, Guyane promotion santé (GPS) organise un webinaire de présentation du diplôme universitaire Prévention et promotion de la Santé » (session 2025-2026), de 14 heures à 15h30. Lors de ce temps d'échange seront présentés le programme, les modalités d'évaluation, le calendrier ainsi que les conditions d'inscription.

Cette formation universitaire a pour objectif de renforcer ses compétences en montage, pilotage et évaluation de projets en santé, d'acquérir une méthodologie de promotion de la santé, et d'échanger avec d'autres professionnels engagés sur le territoire.

Les préinscriptions sont ouvertes du 1er juillet au 15 septembre, sur la [plateforme e-candidat de l'Université de Guyane](#).

Nous reviendrons plus en détails sur cette formation dans la Lettre pro de mardi.

[S'inscrire au webinaire.](#)

♦ Retrouvez les actes du séminaire annuel de GPS



Le 21 mars, Guyane promotion santé (GPS) a organisé son séminaire annuel. Il était consacré aux territoires et à la promotion de la santé. Une table ronde a notamment réuni Gisèle Santana, référente territoriale centre-est à l'ARS, le Pr Mathieu Nacher, chef de service du Département Recherche

Innovation Santé Publique au CHU, Thierry Nicolas, géographe et maître de conférences à l'université, et Adrien Ortell, chef de pôle santé-environnement à l'ARS, autour de la question « Quelle territorialisation de la santé en Guyane ? » Vous pouvez consulter l'ensemble des interventions, discussions et contributions qui ont marqué ce temps fort en téléchargeant [les actes du séminaire](#).

♦ Préinscriptions au DU Médiation en santé



Une nouvelle promotion du diplôme universitaire (DU) Médiation en santé sera proposé pour l'année 2025-2026, à l'Université de Guyane. Les préinscriptions seront ouvertes du 15 août au 26 septembre, sur le [site internet de l'UG](#).

Le DU a pour objectif de permettre aux médiateurs en santé de jouer efficacement leur rôle d'interface en leur proposant une formation en matière de pathologies chroniques, de santé publique, d'organisation du système sanitaire, social et médico-social, d'anthropologie sociale et culturelle, de droit. Cette formation théorique est complétée par une formation pratique (rencontres d'acteurs de terrain, débats, stages) sur le processus de médiation, la communication et la valorisation de l'activité. Une place importante est réservée à l'apprentissage interactif (ateliers).

E-Santé

♦ Lancement de la téléexpertise en urologie sur Comudoc



Dans le cadre du déploiement de la plateforme régionale de télésanté Comudoc, le GCS Guyasis annonce l'ouverture de trois nouvelles spécialités en téléexpertise sur le territoire :

- [Infectiologie](#) – Téléexpertise avec l'équipe du CHU de Guyane – site de Cayenne. Une procédure distincte est détaillée pour les professionnels de santé libéraux.
- Cardiologie – Téléexpertise avec le Dr Mekhdoul
- [Urologie](#) – Téléexpertise avec le Pr Vincent Ravery du CHU de Guyane – site de Kourou

[La dermatologie](#) reste toujours disponible en téléexpertise auprès du service de dermatologie du site de Cayenne.

Le catalogue des experts peut être [télécharger en ligne](#). Il fournit :

- Le contact des experts ;
- Des exemples de cas pour lesquels un avis peut être demandé.

Pour rappel, l'ARS permet aux professionnels de santé du territoire de créer gratuitement un compte sur Comudoc. Pour ce faire, il suffit de :

- Se rendre sur le [site de Comudoc](#) ;
- Cliquer sur Créer un compte ;
- Remplir les champs et suivre les étapes d'inscription, et présenter une photo de sa carte CPS ou de sa carte d'identité ;

Le compte est validé en quarante-huit heures. [Les guides d'utilisation peuvent être téléchargés en ligne](#).

Actus politiques publiques santé et solidarité

♦ Publication des recommandations sanitaires aux voyageurs

Le Haut Conseil de la santé publique a mis en ligne ses [recommandations sanitaires 2025 aux voyageurs](#). Elles s'appuient sur les dernières données épidémiologiques internationales, celles de la littérature internationale et sur la disponibilité, en France, des moyens de prévention en termes de vaccination, de produits de santé, et de matériels de protection.

Elles sont destinées aux professionnels de santé (médecins, infirmiers, sage-femmes et pharmaciens) qui conseillent les voyageurs, en consultation, dans les centres de vaccinations internationales et de conseils aux voyageurs, en pharmacie ou encore en médecine du travail. Elles peuvent utilement être complétées par une formation en médecine des voyages telles que celles proposées par plusieurs universités françaises ou par la Société de médecine des voyages (SMV).

Les ajouts et modifications significatifs par rapport à l'édition 2024 apparaissent en police verte dans le texte. Les principales modifications de l'édition 2025 concernent :



- la dengue ;
- le chikungunya ;
- le Mpx et les infections invasives à méningocoques pour les vaccinations ;
- et la maladie à virus Oropouche pour les risques liés aux arthropodes.

Agenda

Lundi 7 juillet

► **Webinaire RH** de l'Anap : « Bâtir une politique d'attractivité et de fidélisation efficace », de 9 heures à 10 heures (heures de Guyane). [S'inscrire](#).

Mardi 8 juillet

► **Webinaire** sur la messagerie sécurisée de santé, organisé par la CPTS, l'ARS, le GCS Guyanis et l'Assurance maladie, à 20 heures. [S'inscrire](#).

► **Atelier de la recherche** de Guyane promotion santé sur « Parentalité et handicap mental : entre droits reconnus et réalités vécues », de 9 heures à 11 heures en visioconférence avec Dominique Dubois (Creai Bourgogne – Franche-Comté), Chloé Mollard (Creai Guyane), Cap Parents et des retours d'expérience de parents. [S'inscrire](#).

Mercredi 9 juillet

► **Présentation d'outils techniques d'intervention** sur le thème de l'estime de soi et de l'affirmation de soi, avec Guyane promotion santé, de 8h45 à 12 heures au 4, rue Félix-Eboué, à Cayenne.

Jeudi 10 juillet

► **Webinaire** de présentation du diplôme universitaire Prévention et promotion de la santé, par GPS, de 14 heures à 15h30. [S'inscrire](#).

Jeudi 24 juillet

► **Webinaire** sur le bon usage des antibiotiques, focus sur l'infection urinaire, par le Dr Alessia Melzani (Craig, CHC), à 20 heures. [S'inscrire](#).

Mercredi 6 août

► **Afterwork** karaoké de la CPTS, à 19h30 à l'Entrepôt, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES
FAISONS-NOUS TESTER REGULIEREMENT



Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)